

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille quinze, le 24 novembre à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

**PRESENTS** : Mmes LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, ALLEMANDI Florence, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice (pouvoir de M. FRELASTRE Jean-Michel), BOUGUYON Yvan (pouvoir de Mme ANDRE Michèle), PAYOT Jean-Michel (pouvoir de Mme DOUX Séverine), BERCHER Francis, LONGERON Michel, COLLOMB Stephane, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, NICOLAS Yves, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, GAMBAUDO Georges, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

**EXCUSES** : Mme ANDRE Michèle ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, Mme DOUX Séverine ayant donné pouvoir à M. PAYOT Jean-Michel, Mmes VAGINAY Sophie et BOISSE Sandrine, M. FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. BAGUE Patrice,

## Délibération N°2015/145

### OBJET : SUBVENTION ACCORDEE A L'ASSOCIATION AJC UBAYE

Le Président rappelle que l'Association AJC UBAYE avait demandé pour 2015, une subvention de 10 000 € et que lors du vote du budget primitif, le Conseil de Communauté leur avait attribué une subvention de 5 000 €.

Considérant la demande de la dite Association d'une subvention complémentaire pour pallier aux difficultés financières qu'elle risque de rencontrer au regard des nombreuses animations proposées pour 2015,

Le Président propose que soit allouée à l'Association « AJC UBAYE » une subvention complémentaire de 1 100 €.

Le Conseil de Communauté,  
Après délibéré,  
A l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** de verser une subvention de
  - **1 100 €** à l'Association « AJC UBAYE »
- **DIT** que les crédits nécessaires ont été inscrits au Budget Principal de la Communauté 2015 - Section Fonctionnement - art 6574.

Ainsi Fait et Délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus  
Pour Extrait Certifié Conforme

Le Président,  
M. Jacques MARTIN

